



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Division des Examens
et Concours

Bureau DEC 1

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE BESANCON

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 90-680 du 1^{er} août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles, modifié par le décret n° 2009-917 du 28 juillet 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2014,

Vu l'arrêté ministériel du 19 juillet 2018 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2019 de concours externes, de concours externes spéciaux, de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisième concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires de l'enseignement public,

Vu l'arrêté rectoral du 10 septembre 2018 portant ouverture, en 2019, dans l'académie de Besançon, de concours externes, de seconds concours internes, et de troisième concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires de l'enseignement public,

ARRETE

Article 1^{er} : pour la session 2019, la liste des membres du jury des concours externe, second concours interne et troisième concours de recrutement de professeurs des écoles de l'enseignement public est arrêtée comme suit :

Président :

Mme Liliane MENISSIER, inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute Saône

Vice-Présidents :

M. Mahdi TAMENE,

M. Eugène KRANTZ,

Inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale, respectivement du Jura et du Territoire de Belfort.

Membres du jury :

AGNANI Paul

ANTOINE Sandrine

ARDIET Thierry

BAIRI Leila

BALAUD David

BARI Julien

BEN ABDALLAH Firas

BOUHALI MARQUEZ Yasmina

CLG Clairs Soleils Besançon

IEN CCPD Montbéliard 3

CLG Ph Grenier Pontarlier

IEN Besançon 3

CLG Vauban Belfort

CPC Montbéliard 1

CLG Aubrac Doubs

IEN CCPD Besançon 5 - ASH

BOUILLER Claire	IEN CCPD Besançon 4
BOURGEOIS Cécile	CLG Pompidou Pouilley des Vignes
BOURGEOIS Myriam	CPC LV Territoire de Belfort
BOUSSAID Nabile	Maître de conférences UFR SLHS Besançon
BOUVIER Véronique	CLG A Camus Besançon
BRUGHERA Florence	CLG Malraux Pontarlier
CAILLE Didier	IEN Belfort
CARNEVALI Marie-José	IEN Belfort
CONROD Pascal	CP EM Besançon
CORBONT Olivier	CLG C Claudel Montreux le Château
DAGUENET Sylvie	CPD EPS Haute-Saône
DEMARCHI Alexia	CP Belfort I
DEMEUSY Michel	CLG Colucci Rougemont le Château
DESCHAMPS Michel	CPC Jura
DEVEVEY Marie-Laure	CLG R. Cassin Baume les Dames
DOUABLIN Jérôme	CPD EPS Doubs
FAIVRE Jean-Michel	IEN Dole Nord
GILLOT Cyrille	CPC Montbéliard 2
GIRARDET Patricia	CPC EPS Jura
GOUTTE Virginie	CP Lure
GRANDI Aline	IEN Belfort 3
GUILLEMIN Sabine	IEN CCPD Besançon 7
GUINET Irène	CLG de l'Arc Dole
GUYON Nathalie	CLG V. Hugo Besançon
GUYOT Elodie	CLG Aubrac Doubs
HEURTEAUX Bruno	CPC EPS Besançon 4
JORROT Jean-Paul	CPD Arts visuels Besançon
KALYNTSCHUK Mathieu	CLG JJ Rousseau Voujeaucourt
LANIER Christophe	CP EPS Lure
LEMESRE Christine	CPC Jura
LHOTE Carole	IEN Luxeuil
LORAFY Martin	CPD AV Montbéliard
MARLE Agnès	CLG G. Pompidou Pouilley les Vignes
MARTIN Loïc	IEN CCPD Besançon 2
MATTLER Vincent	CP EPS Gray
MAUCOURANT Olivier	IEN Saint-Claude
MAURER Isabelle	IEN Territoire de Belfort
MENIGOZ Pascal	IEN Champagnole
MEYER Chantal	CPC Sochaux
MIELLE Dominique	IEN Adjoint DSDEN Doubs
MILLERAND Frédérique	IEN Lure
MURRAY Jennifer	UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société Besançon
NEVEU Céline	CLG A. Camus Besançon
OTTOMAN Anne	IEN Besançon 3
PASTEUR Cyril	CP Besançon
PASTEUR Elodie	CPC Besançon 7
PAUTOT Sébastien	CLG Pergaud Villersexel
PERDRIZET Mélanie	CPC EPS Jura
PERNOT Jean-François	CPD Jura
PILLOIX Vincent	IEN CCPD Besançon 8
PORTE Mickaël	IEN Vesoul 2
PRETOT Alain	CLG Goscinny Valdoie
RAGOT Aurélie	CLG J. Brel Vesoul
RENARD Lise	CLG J. Jaurès Saint Vit

ROCH Yves	IEN CCPD Montbéliard 2
ROUX Evelyne	IEN Lons Sud
SALVATORI Laurence	CPD EPS Jura
SIMONIN Christelle	CP Besançon
THIEBAUD Bertrand	IEN CCPD Sochaux
TOITOT MAIGROT Nathalie	CPC Besançon 1
TRIBOUT Nicolas	CP Luxeuil
VARDANEGA Delphine	UFR Sciences et techniques Besançon
VUILLOD Marie-Véronique	CPC Jura

Article 2 : la secrétaire générale de l'académie de Besançon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Besançon le 4 avril 2019

Le Recteur,
Chancelier des universités,

Signé

Jean-François CHANET